



VÉTÉRANS

Bon cru du championnat vétérans



Les participants à la compétition

Enfin, un Championnat Départemental Vétérans (individuel) s'est déroulé dans l'Aube.

Il a eu lieu le 13 mai 2018 à St Parres aux Tertres, en direction des vétérans aubois disposant d'une licence de compétition ou de loisirs, organisé conjointement par le Comité de l'Aube de Tennis de Table et le club AST du Tertre.

Cette manifestation s'est déroulée en poules de trois joueurs, puis en tableaux à classement intégral : un tableau pour les vétérans 1, un tableau en vétérans 2 et un tableau regroupant les vétérans 3, 4 et 5. Les deux dames ont été incorporées dans les tableaux masculins. 31 participants de 8 clubs aubois (dont 5 licenciés loisirs, dont 2

dames en licences loisirs) qui ont disputé au maximum cinq parties.

Des coupes et des médailles ont été distribuées aux trois premiers de chaque tableau, aux trois messieurs de vétérans 4 et 5, et aux deux dames.

La compétition a été clôturée par un pot de l'amitié.

Les participants étaient contents de se retrouver ou de se connaître, d'être ensemble pendant cette matinée récréative, de prendre un moment de joie dans une ambiance de fête.

Des grandes pointures pongistes aubois nous ont offert de très belles parties.

Tout le monde est reparti en souhaitant que ce championnat soit

renouvelé pour la saison prochaine dans ce même fonctionnement et la même ambiance.

Merci aux participants, au club de St Parres aux Tertres et aux bénévoles qui ont œuvré pour que cette matinée conviviale soit un succès.

Claudie LARCHER

Les résultats

Tableau vétérans 1 :

- 1^{er} Cédric BERLOT (St André),
- 2^{ème} Ougo ZOTT (Tos Noës),
- 3^{ème} Christophe CANO (St Parres),
- 4^{ème} Cyrille GANDON (CAP Romilly-Villenauxe)
- 5^{ème} David BENTO (Aix en Othe)
- 6^{ème} Hervé VAZART (St Parres),
- 7^{ème} Thuy SOUKSAVONG (Tos Noës),
- 8^{ème} Marie Christine MILLET (CAP Romilly-Villenauxe,
- 9^{ème} Baptiste POKALSKY (St André),
- 10^{ème} Cyril THOMAS (Aix en Othe),
- 11^{ème} Joël GUICHARD (Tos Noës),
- 12^{ème} Didier ABEL (St Parres)



Zott, Berlot & Cano



Demilly, Melchers & Despeyroux

Tableau vétérans 2 :

- 1^{er} Patrick MELCHERS (Tos Noës),
- 2^{ème} Xavier DESPEYROUX (St Parres)
- 3^{ème} Laurent DEMAILLY (Moussey),
- 4^{ème} Olivier BAUDON (Arcis-Mailly),
- 5^{ème} Stéphane CHARTIER (St Parres),
- 6^{ème} Jean Pierre MAERTEN (JGT),
- 7^{ème} Nicola CAPOMAGI (Tos Noës),
- 8^{ème} Pierre Jean LENGLET (Tos Noës).

Tableau vétérans 3,4 et 5 :

- 1^{er} François THOYER (Moussey),
- 2^{ème} Guy POUZIEUX (Tos Noës),
- 3^{ème} Jean Pierre CARANTON (Tos Noës),
- 4^{ème} André WEBER (Tos Noës), (V4)
- 5^{ème} Marc MARTIN (St André),
- 6^{ème} Alain GUILLEMIN (CAP Romilly-Villenauxe) (V5),
- 7^{ème} Didier RAMPON (Aix en Othe),
- 8^{ème} Benoit MAUJEAN (St Parres),
- 9^{ème} Jean Marie BARON (Tos Noës), (V4),
- 10^{ème} Michel LELY (St André),
- 11^{ème} Bernadette VIVIEN (St André).



Caranton,
Thoyer &
Pouzieux



Baron &
Weber en V4



Le Président
Hervé Vazart
& Guillemin
V5